

MAIRIE LE PERCY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 24 Septembre à 20 H30, le conseil municipal de la commune de LE PERCY, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur GONTARD Guillaume.

Présents :

Guillaume GONTARD, Sabine CAMPREDON, Jean Paul REYNAUD, Jean Marc TATIN, Agnès TREGRET, Claude BRONNER, Thibaud BECOURT, Yves PERRIN

Absents excusés :

Nicolas GONTARD donnant pouvoir à Guillaume GONTARD
Thierry CHASSEVENT donnant pouvoir à Sabine CAMPREDON
Laurent CLARET

Date de la convocation : 18 SEPTEMBRE 2015

Secrétaire de séance : Agnès TREGRET

-oOo-

CAFE DE LA PAGE

- **Résiliation du bail :**
Monsieur le Maire explique que David Lopez actuel gérant du Café de la Page souhaite arrêter son activité pour raisons personnels et a demandé la résiliation du bail. Le bail comporte les locaux commerciaux et l'appartement.
A l'unanimité des présents, le conseil municipal donne son accord pour la résiliation du bail à compter du 30 septembre 2015 et autorise le Maire à signer la convention de résiliation. Mr Lopez pourra utiliser (à titre précaire) l'appartement jusqu'au 30 octobre pour permettre son déménagement.
- **Validation du document d'appel d'offre : choix d'un nouveau gérant :**
G Gontard, Y.Perrin, Cl. Bronner, Th. Chassevent et A.Trégret ont travaillé en amont sur le document de l'appel d'offre. Ce document est présenté au conseil pour approbation et modifications éventuelles. Le document est validé à l'unanimité.
Il est consultable en mairie et sur le site web de la commune. L'appel d'offre est transmis à la CdC, communes du secteur, Afrat, réseaux locaux... avec dépôt des dossiers jusqu'au 10 novembre. Les conseillers municipaux examineront ensuite les dossiers reçus pour procéder à une sélection en vue des entretiens.
- **Validation de la grille d'évaluation :**
Une grille d'évaluation qui sera appliquée lors de l'entretien aux postulants à la reprise est présentée par Claude Bronner. Elle reprend les exigences exprimées par le conseil municipal par ordre de préférence. Cette grille est validée à l'unanimité.

-oOo-

REFUGE D'ESPARRON

Point sur l'année écoulée : évolution et perspectives.

Le conseil municipal souhaite rencontrer les gérantes du refuge au cours d'un prochain conseil afin qu'elles présentent le bilan de l'année et qu'un point soit fait sur les besoins d'aménagements, travaux.

Discussion sur différentes solutions à trouver afin que l'activité refuge soit réellement valorisée, et diffusée, d'autant que le potentiel d'utilisation existe notamment par la situation d'Esparron sur des axes de chemins de randonnées tant équestre que pédestre et vtt.

Le refuge est mentionné sur les documents du sentier des Huguenot ainsi que le carto-guide de secteur du PNRVercors.

L'idée de laisser une zone ouverte en permanence est évoquée. Cette solution devra être envisagée avec l'accord du SDIS (pompiers).

-oOo-

PROJET EOLIEN

o **Point sur la concertation lancée par la CDCT à la demande de la commune du Percy :**

La communauté de communes a organisé une première réunion pour mettre en place cette concertation à l'échelle du Trieves. Une réunion a eu lieu avec Florin Malafosse de la CDCT, Em. Jeanjean du PNRV, le maire de Monestier du Percy (également sollicité par un opérateur), le CAUE, un représentant des centrales villageoise et des élus. L'organisation de la concertation ainsi que le planning a été définis. Un comité de pilotage composé d'habitants, d'élus et d'associations sera mis en place. Ce principe de concertation sera validé en conseil communautaire le 12 octobre prochain.

Ce principe de concertation a été présenté lors du forum Tepos du 22 septembre. Une première réunion publique est prévue le 17 novembre.

o **Organisation de la visite d'un site éolien.**

La commune du Percy a demandé à la société Valeco d'organiser la visite d'un site Eolien. Cette visite sera programmée le 7 (ou 14 novembre, à valider) en Auvergne sur un parc éolien réalisé. Une rencontre avec les élus a également été demandée.

Un bus de 30 places sera utilisé. Les personnes de la commune intéressées peuvent s'inscrire à ce déplacement. Une information sera transmise dans le Percillou.

-oOo-

ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT SCOLAIRE

○ **Organisation et projet de lettre d'information aux parents.**

L'accompagnement des enfants est assuré par Nancy Buonomo durant l'arrêt de travail de l'employé communal. Sabine Campredon a rédigé un document d'information (en lien avec les communes de Saint Martin de Clelles et Chichilianne) destiné à tous les parents des élèves transportés par le bus scolaire quant aux modalités et règles de l'accompagnement des enfants. Ceux ci devront désormais gagner directement le bus à la sortie de l'école. L'accompagnateur venant les chercher dans l'école.

-oOo-

INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

○ **Arrêt de l'instruction par la DDT : choix d'une solution.**

Comme évoqué au dernier conseil la DDT n'assurera plus l'instruction des documents d'urbanisme à compter du 31 décembre 2015.

La communauté de communes Trièves propose de transférer l'instruction à la communauté de communes Matheysine. Le coût est d'environ 2,5 € par habitants plus un coût à l'acte.

Le conseil municipal regrette qu'une solution à l'échelle du Trièves n'ait pas été étudiée. Cela aurait été l'occasion de constituer un véritable service d'urbanisme et d'assister les communes. D'autre part la communauté de communes de la Matheysine n'est pas dans le périmètre du SCOT.

Il est décidé à l'unanimité des présents, de réaliser en interne l'instruction des documents d'urbanisme sur la commune.

La commune du Percy ne désespère pas qu'un débat soit mené sur cette question au niveau de la communauté de communes.

Pour faciliter cette instruction, chaque dossier d'urbanisme sera évoqué en fin de conseil municipal.

PARTICIPATION AUX SORTIES SCOLAIRES SKI DE FOND

○ **Délibération commune avec Chichilianne, Clelles et St Martin de Clelles :**

Ce point avait déjà été validé lors du dernier conseil. Il s'agit simplement de prendre une délibération commune (même termes) que les communes de Chichilianne, St Martin de Clelles et Clelles.

Cette délibération fixe la participation de chacune des communes aux 8 sorties ski de fond au prorata du nombre d'enfants de ces communes concernés par les sorties.

Validé à l'unanimité.

APPEL A PROJET TEPOS PROPOSÉ PAR LA CDCT

- **Financement pour la rénovation thermique de bâtiments communaux.**
L'aménagement du logement à la place de la mairie pourrait entrer dans ce dispositif. Le dossier est à remettre avant le 02 octobre. Il convient de vérifier que le dossier est bien éligible : date des travaux, type de travaux, ...
Si c'est le cas, Monsieur le Maire propose de déposer un dossier.
Accord à l'unanimité.

DIVERS :

- **Accueil des réfugiés :** information de la préfecture et démarches des communes du territoire. Sabine Campredon a participé à une réunion à Mens avec d'autres élus et un collectif d'habitants. D'autres réunions vont avoir lieu afin d'avoir une démarche commune à l'échelle du Trieves.
- **Avancement travaux maison lulu :** Les travaux avancent normalement. Les génoises vont être refaites intégralement.
- **Ancienne colonie de Fontaine :** Point d'information.
La commune a reçu une offre de la commune de Fontaine pour l'acquisition de la parcelle utilisée par le Jardin partagé du Percy. Le prix proposé est trop élevé pour du terrain agricole. En accord avec la commune de Fontaine une estimation par secteurs (jardins, locaux activité, réfectoire, ...) va être réalisée par les Domaines.
- Percillou : sortie fin octobre.

PROCHAIN CONSEIL : JEUDI 22 OCTOBRE A 20H30 HEURES

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 22H30 HEURES